



La «Bourse aux apprentis» Un tremplin pour l'avenir



Je débute un apprentissage



Je reçois 1 000 €





La « Bourse aux apprentis »

Transmettons par l'apprentissage les richesses de notre territoire

Créée en 2006, la « Bourse aux apprentis » est une aide financière de 1 000€ à destination des jeunes qui débutent un apprentissage dans une entreprise du territoire. Elle a pour objectif d'accroître les liens entre les entreprises et la population locale ainsi que de soutenir les apprentis dans leurs démarches professionnelles. De 2006 à 2016, 187 jeunes ont été aidés par la Communauté de Communes.

Pour qui ?

La bourse aux apprentis est destinée aux jeunes débutant un apprentissage dans une entreprise située sur le territoire de la Communauté de Communes du Mont des Avaloires.

Comment ?

Les pièces à fournir pour votre inscription sont :

- Un contrat d'apprentissage signé avec une entreprise inscrite au registre du commerce ou à la chambre d'agriculture et dont le siège est domicilié dans l'une des 26 communes de la CCMA.
- Les justificatifs d'inscription à une formation dans un centre de formation pour apprentis

Combien ?

Vous réalisez un apprentissage d'une durée de :

- 1 an : 400€ à la signature et 400€ à l'obtention du diplôme
- 2 ans : 200€ à la signature, 400€ en début de 2eme année et 400€ à l'obtention du diplôme
- 3 ans : 200€ à la signature, 200€ au début de la 2eme année, 200€ au début de la 3eme année et 400€ à l'obtention du diplôme

Avec le soutien de Créavenir du Crédit Mutuel.

Les modalités ?

Déposer votre dossier de demande **avant le 31 décembre** au Centre de Ressources Intercommunal (17 boulevard du Général de Gaulle, Villaines-la-Juhel) pour qu'il soit étudié par la commission d'attribution de la bourse.

Pour plus de renseignements, contactez le Centre de ressources au 02 43 30 13 13
ou centre.ressources@cc-montdesavaloirs.fr

187

apprentis ont été soutenus par la
Communauté de Communes
depuis 2006



74 %

ont poursuivi leurs études
après l'apprentissage



82 %

estiment avoir trouvé un
emploi facilement



98 %

conseilleraient
l'apprentissage à leurs
proches

Des secteurs variés



Agriculture



Industrie



Esthétique



Restauration



Vente

...

77 %

des entrepreneurs pensent que
l'apprentissage permet d'améliorer
les performances de l'entreprise

En Allemagne :

3x plus d'apprentis et
moins de chômage
chez les jeunes

Et après ?

Les apprentis-boursiers peuvent également bénéficier d'une « **Bourse à la création** » ou à la « reprise d'entreprise » d'une hauteur de **10 000€** durant les 10 ans qui suivent leur apprentissage.



Yannick Guibout a obtenu la bourse pour la reprise de l'entreprise de menuiserie familiale à Lignièrès-Ornières



Mont des Avaloirs

10 000 €

Mickaël Richard a obtenu la bourse pour l'ouverture de son restaurant, La Sourderie à Villaines-la-Juhel

Témoignages

« Je voulais être coiffeuse.

La bourse m'a permis d'acheter tout le matériel nécessaire pour passer mon CAP coiffure.

J'ai trouvé un employeur très rapidement sur Courcité avec qui **les relations étaient très bonnes** puisque c'est quelqu'un qui prend plaisir à enseigner et a l'habitude d'accueillir des apprentis.

J'ai vraiment beaucoup appris en travaillant à ses côtés. Aujourd'hui j'ai repris une formation pour obtenir un BP (Brevet professionnel). Mon employeur actuel était très intéressé par mon profil car je savais déjà faire beaucoup de choses et était en capacité de tenir un salon.

Il m'a accueilli dans le but de m'embaucher par la suite. Je ne pouvais pas rêver mieux!»

Sara, bénéficiaire de la «Bourse aux apprentis » en 2011 à Alter Ego

« J'ai obtenu mon baccalauréat professionnel « agroéquipement » en 2011 suite à quoi j'ai décidé de me tourner vers l'apprentissage. J'ai donc travaillé deux ans en tant qu'apprenti dans l'entreprise familiale puis **j'ai continué ma formation jusqu'à la licence afin d'obtenir l'attestation de capacité de transport.**

Aujourd'hui, je peux travailler dans l'entreprise de mon père au titre de conducteur d'engins et de mécanicien. »

Julien, bénéficiaire de la « Bourse aux apprentis » en 2011 à SARL Lemoine (exploitation agricole)

« Accueillir un apprenti, c'est avant tout transmettre sa passion.

Pour moi c'est l'amour des plantes et du « beau ». Ici, les jeunes peuvent **se former de manière concrète en étant sur le terrain.**

J'ai accueilli mon premier apprenti en 1986. Depuis j'ai dû former environ 80 stagiaires et apprentis. J'ai gardé contact avec la plupart d'entre eux. **Il y en a qui ont eu de beaux parcours.** Un est devenu paysagiste en suisse, nombreux ont monté leur installation sur le territoire ou à proximité.

J'ai aussi embauché certains d'entre eux. Sur 5 salariés (en CDI), 4 ont été stagiaires ou apprentis dans ma structure»

Alain, jardinier paysagiste et chef de l'entreprise Jardin Conseil

Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

Centre de Ressources Intercommunal

17 bd du Général de Gaulle - 53700 Villaines-la-Juhel

02 43 30 13 13 - centre.ressources@cc-montdesavaloirs.fr

www.cc-montdesavaloirs.fr